

## **Pully présente un budget légèrement déficitaire pour 2016.**

Le budget 2016 de Pully prévoit un résultat légèrement déficitaire de CHF 743'754.00 avec des charges et des revenus d'un peu plus de CHF 157 mios.

### **Charges maîtrisables**

Le budget 2016 prévoit une progression des *charges maîtrisables* d'environ CHF 2.9 mios (+5.0 %) par rapport au budget 2015 et d'approximativement CHF 6.6 mios (+12.0 %) par rapport aux comptes de l'année 2014.

Les charges relatives aux *autorités et personnel* augmentent de 3.8 % par rapport au budget 2015 et de 7.0 % par rapport aux comptes 2014. Cette progression provient de l'augmentation de l'effectif du personnel communal qui a progressé d'environ 4.7 équivalents temps plein (ETP), de celle du personnel auxiliaire en CDD (environ CHF 600'000.00) et de celle des mamans de jour (AMF) d'environ CHF 130'000.00.

Les *achats de biens de services et marchandises* sont en augmentation de 5.4 % par rapport au budget 2015 et de 14.1% par rapport aux comptes 2014. Ceci traduit la volonté de la Municipalité de poursuivre un effort nécessaire dans plusieurs domaines, notamment : le maintien de la valeur du patrimoine communal, l'amélioration de la qualité des espaces publics et l'offre culturelle.

Finalement, les aides et subventions progressent de 9.1% par rapport au budget 2015, en raison de l'augmentation de l'aide sociale communale et du coût du réseau d'accueil de l'enfance. Les coûts de la Fondation pour l'enfance et la jeunesse ont également progressés suite au transfert des APEMS (unités d'accueil pour enfants en milieu scolaire) dans cette entité, à la création de nouvelles places d'accueil et à la mise à niveau des loyers facturés par la Commune.

### **Charges non-maîtrisables**

Globalement, les charges non maîtrisables accusent une augmentation de CHF 4.6 mios (+5.7 %) par rapport au budget 2015 et d'un peu plus de CHF 10.4 mios (+14.0 %) par rapport aux comptes 2014. Cette hausse provient essentiellement de l'augmentation de la participation de la Commune au financement de la facture sociale et de la péréquation directe horizontale.

### **Revenus**

Le taux d'imposition communal pris en compte dans le cadre de l'élaboration du budget 2016 est de deux points inférieur à celui retenu pour le budget 2015, soit un taux de 61.0.

Les *recettes fiscales* augmentent d'environ CHF 4.8 mios (+ 5.0 %) par rapport au budget 2015 et de CHF 1.9 mio (+ 1.9 %) par rapport aux comptes 2014.

Les *revenus non fiscaux* progressent également d'environ CHF 1.3 mio par rapport au budget 2015 (3.1 %) et de CHF 1.2 mio (2.9 %) par rapports aux comptes 2014. Cette hausse est essentiellement due à la progression des remboursements liés aux dépenses thématiques de la péréquation directe horizontale.

## Marge d'autofinancement - Endettement communal

Malgré un budget 2016 légèrement déficitaire, Pully devrait obtenir une *marge d'autofinancement* positive d'environ CHF 3.6 mios.

Cette somme ne sera pas suffisante pour financer l'entier des investissements communaux planifiés pour 2016. Pully devra donc recourir à l'emprunt afin de couvrir une partie des investissements.

Ainsi, la dette communale consolidée devrait vraisemblablement se situer aux alentours de CHF 80.0 mios au 31 décembre 2016.

## Conclusions

Le projet de budget 2016 est légèrement déficitaire, notamment à cause de la progression des charges péréquatives et des charges maîtrisables. La prévision d'une marge d'autofinancement positive ne sera sans doute pas suffisante pour financer l'entier des investissements prévus.

Ainsi, la hausse des investissements communaux liés à l'entretien et à la rénovation du patrimoine communal (bâtiments et réseaux) au PALM et ses projets connexes, à la réhabilitation de la STEP, à la modernisation des installations sportives et de loisirs, provoquerons vraisemblablement une progression de l'endettement communal.

Pully, le 1<sup>er</sup> décembre 2015 - La Municipalité

### *Renseignements complémentaires:*

Ville de Pully - Direction de l'administration générale, des finances et des affaires culturelles,  
Gil Reichen, Syndic - Claude-Alain Chuard, chef du service des finances - 021 721 31 46 - [finances@pully.ch](mailto:finances@pully.ch)